



Le 8 mars 2021

Dans le secteur associatif aussi, on fait la grève féministe!

Parce que le secteur associatif est aussi traversé par les violences et agissements sexistes propres au monde du travail : violences sexistes et sexuelles, discriminations, inégalités salariales, femmes cantonnées dans emplois les moins bien payés, temps partiels subis...

Parce qu'on est 70 % d'employéEs et que 64 % de présidents d'association sont des hommes¹.

Parce qu'on travaille très souvent dans des Toutes Petites Associations, sans droit syndical, isolées, sans convention collective, et que tout cela contribue à la précarisation du secteur.

Parce qu'on a souvent des contrats très précaires (CDD, temps partiels subis, volontariat en service civique, stages, emplois aidés...) qui génèrent vulnérabilité et fragilité.

Parce que nos missions sont souvent essentialisées, naturalisées et donc peu reconnues professionnellement².

Parce que la frontière entre salariat et bénévolat peut être particulièrement floue.

Parce que, pour une bonne part d'entre nous, on peut parler de «triple journée» : salariées, militantes, vie privée. Or, bon nombre de nos compétences professionnelles sont aussi utilisées dans nos vies privées et dans nos engagements militants : tout ce qui touche au travail du soin, au travail de l'attention à l'autre.

Parce que de par nos métiers, on est nous aussi souvent «en première ligne», et qu'on en a marre du travail gratuit des femmes qui assurent jouent un rôle clé dans la gestion des crises actuelles que la société subit, que ce soit au niveau sanitaire, au niveau matériel (précarité accrue), au niveau psychique.

Parce que le prisme féministe contribue à rendre visibles les inégalités existantes.

**Pour ça, et parce qu'ensemble nous sommes puissantes,
nous serons toutes en grève le 8 mars!**

1. <https://www.associations.gouv.fr/les-chiffres-cles-de-la-vie-associative-2019.html> + CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquêtes Paysage associatif 2005, 2011 et 2017. Champ : France entière
2. cf rapport parlementaire des députés Ruffin et Bonnell sur «les métiers du lien», rendu le 24 juin 2020 à l'Assemblée nationale, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b3126_rapport-information.pdf

Cette grève sera globale : sur les lieux de travail et à la maison ! Posez un préavis de grève si vous le pouvez

Ne vous occupez ni des courses, ni des repas, ni des lessives, de la vaisselle...

Laissez quelqu'un d'autre chercher vos enfants à l'école
Occupez l'espace public en allant manifester

ASSO-Solidaires revendique :

- La valorisation et reconnaissance des compétences pour l'instant considérées comme « naturellement féminines »
- Une répartition des mandats et postes à responsabilité en conformité avec la composition de l'association
- Une politique salariale qui rend effective l'abolition des différences de salaires femmes/hommes
- Une politique volontariste de non-discrimination et de lutte contre les agissements et violences sexistes
- La mise en place de mesures qui tiennent compte de la division genrée du travail, y compris dans le travail ménager : congé paternité aligné sur le congé maternité, prestations familiales nettement plus conséquentes, notamment pour la prise en charge des jeunes enfants, une retraite à taux plein pour les salariéEs à temps partiel
- Des moyens humains et financiers à l'inspection du travail pour qu'elle puisse effectivement faire respecter nos droits

Et parce qu'on pense qu'on a besoin d'en parler entre nous, on vous propose de nous se retrouver en visio le 9 mars de 18h30 à 20h :

- entre femmes du secteur associatif, syndiquée ou non, salariée, stagiaire, volontaire en service civique, chômeuse...
Envoyez un mail à : commission-feministe@syndicat-asso.fr pour avoir le lien de connexion